

## Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Nous avons ce soir un Conseil Municipal qui peut être assez long. Cela dépendra surtout de vous. Il y a cent dossiers, et en termes de pages, même si nous l'envoyons sous forme dématérialisée -tant mieux-, ce sont 1 000 pages -1 000 pages, cela représente 2 ramettes de papier-, c'est pour vous donner un ordre d'idée. L'ordre du jour est très conséquent. Je pense que nous allons devoir démarrer rapidement.

M. SCHAUSS est désigné secrétaire de séance.

Par rapport à la dernière réunion, pouvons-nous approuver le procès-verbal ? Est-il conforme ?

Nous avons largement le quorum. La séance peut donc démarrer.

Tout d'abord, je voudrais dire que ce Conseil Municipal se déroule dans un contexte particulier. Sur Besançon, nous avons vécu une belle fin de semaine, avec *Les samedis piétons* et *Les 24 heures du temps* qui ont été un grand succès, mais au niveau national vous savez que l'actualité est particulièrement pesante et dramatique. Frédéric ALLEMANN me disait à l'instant qu'il y a eu un attentat dans un cinéma en Allemagne. Je ne sais pas ce qu'il en est, mais c'est ce que l'on vient de me dire. Il y a eu l'attentat d'Orlando, pour lequel vous savez, nous avons apporté beaucoup d'attention et nous avons demandé à ce que les drapeaux soient mis en berne. Il y a aussi ce terrible assassinat de deux fonctionnaires de police à Magnanville. Là encore, c'est le terrorisme, le fanatisme, le fanatisme terroriste qui s'exprime à nouveau pour frapper des symboles : à Orlando, celui de la liberté et de la tolérance, à Magnanville, celui du service de l'intérêt général, de l'État de droit et de notre conception démocratique de la société.

Dans ces circonstances, j'ai exprimé au nom de tous les élus, ma compassion en hommage aux victimes et aux familles endeuillées. J'ai aussi apporté mon soutien et ma reconnaissance, concernant Magnanville, aux forces de police qui œuvrent sur notre territoire dans des conditions efficaces, mais souvent difficiles. J'ai aussi rappelé, comme je le fais à nouveau ce soir, notre détermination face à ceux qui n'ont que la haine comme vision d'avenir.

Dans les moments difficiles que nous traversons, nous devons également prendre conscience de la responsabilité qui est la nôtre, de la responsabilité que nous portons pour apaiser la société et ne pas tomber dans l'engrenage terrible de la violence, une violence qui nie progressivement nos valeurs démocratiques.

Voilà bien là le danger. Et de ce point de vue, des signaux d'alerte apparaissent encore, comme le meurtre fou de la députée travailliste Jo COX, tout simplement victime de ses engagements.

Je pense aussi aux tensions et aux exactions qui émaillent désormais régulièrement les manifestations. Là encore, et c'est une minorité, une infime minorité qui agresse et qui casse, allant même jusqu'à saccager de manière scandaleuse et absurde un hôpital pour enfant, l'Hôpital Necker. Et à ce sujet, je voudrais vous dire combien il est important de ne pas faire d'amalgame entre les casseurs et les manifestants, qui manifestent, parce que c'est un droit essentiel de notre société.

Alors, voulons-nous une société régie par une nouvelle règle, celle de la violence, au détriment de nos valeurs ? Bien sûr que non ! Alors nous devons être attentifs à tout, parce que cela passe d'abord par le langage, et, d'une manière générale, par l'expression des idées. De plus en plus, je constate que les dérives se banalisent. On insulte un Ministre du Travail dans le cadre d'une loi qui est débattue, on est d'accord ou pas mais on ne doit pas aller jusqu'à l'insulte. On met la tête d'un dirigeant du MEDEF au-dessus d'une pique. Que l'on soit d'accord ou opposé aux idées des uns ou des autres, les mots ont un sens et les gestes ont un sens. Et c'est aux responsables politiques, syndicaux notamment, de faire preuve d'attention et aussi de condamner clairement les choses. Il faut affirmer ses positions et lever les ambiguïtés.

C'est aussi la raison pour laquelle j'ai clairement exprimé mon inquiétude face aux réflexions qui auraient visé à interdire les manifestations. C'est une étape que je ne veux connaître. Et pour cela, il faut en parallèle que chacun refuse les dérives et les combatte.

C'est aussi la raison pour laquelle je demande systématiquement, et pratiquement à chaque Conseil, que, dans cette enceinte, face aux Bisontines et aux Bisontins, nos débats soient construits, reposant sur l'écoute, le respect, le travail, sur l'argumentaire, et non pas sur de pseudo bons mots ou des propos démagogiques. Je suis sûr que chacun, ici, a conscience de ses responsabilités.

Mais avant d'entamer les débats, je vous demande une minute de silence pour les victimes de ces derniers jours.

*Une minute de silence est respectée.*

Je vous remercie.

Avant de débiter les débats, je voudrais bien sûr ouvrir une parenthèse au sujet des échanges relatifs au vote qui va se dérouler demain à Dijon, à la Région, et qui va aussi peser sur l'organisation future. Je tiens à ce que les choses soient redites à nouveau et clairement. Premièrement, je salue la décision courageuse de la Présidente de vouloir, au titre de la cohérence et d'un équilibre porteur pour tous, implanter le siège de l'Hôtel de Région à Besançon. Je suis heureux de faire partie de ceux qu'elle a écoutés à ce sujet. J'ai également salué ses engagements à vouloir organiser les services de la Région en miroir de ceux de l'État. Ce n'est pas mon expression, c'est celle de Marie-Guite DUFAY, dans son communiqué du 30 mai. La répartition proposée, là encore fondée sur la cohérence avec les services de l'État -ce que l'on appelle le miroir-, était valable, et je me suis réjoui des directions implantées à Dijon, bien sûr, mais aussi de celles prévues à Besançon.

Mais, depuis, il semblerait que ce que je prenais comme un engagement politique et moral ait été modifié. Des documents ont circulé à la Région, et il est vite apparu que la Direction de l'Environnement et la Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur avaient disparu du site bisontin. J'ai donc demandé des explications. Je pense qu'il est de la responsabilité du Maire de Besançon, du Président du Grand Besançon, qui se sent aussi quelques responsabilités au niveau régional, d'avoir des informations. Je n'ai pas trouvé, dans les réponses que l'on m'a données, des arguments de fond valables, de mon point de vue. Alors, je ne sais pas comment interpréter ces changements. Je ne les comprends tout simplement pas.

Et, faute d'argument à mon égard, j'ai pu constater que quatre élus bisontins avaient cru bon d'envoyer un communiqué. Je vous invite à le lire. J'attendais des explications. On m'a répondu en me donnant une leçon d'aménagement du territoire. Ceux-là mêmes qui ont été soutenus par les militants bisontins pour les représenter au Conseil Régional, ceux-là mêmes qui ont été élus par les Bisontins, ceux-là mêmes qui ont dit avoir été surpris d'apprendre ces changements ont choisi un positionnement clair. C'est leur droit, je le respecte, mais c'est aussi leur responsabilité pour l'avenir.

Je regrette les leçons que l'on donne quand, soi-même, on participe à la confusion par des positionnements opaques, sans avoir aucune vision, en tout cas une vision qui ne me convient pas, une vision prospective sur les événements à venir. C'est dans la tempête que l'on reconnaît ceux qui tiennent la barre. Et le principe de réalité a au moins le principe de révéler les qualités ou les défauts des uns et des autres.

Mais revenons à ce sujet. Deux Directions ne figurent plus à Besançon alors qu'elles avaient vocation à l'être. Je ne sais pas pourquoi, toujours, même si l'on a essayé de me l'expliquer. J'espère simplement une chose, je disais il y a peu de temps une phrase d'un ancien Président du Conseil Régional, qui n'était pas de mon bord politique puisqu'il s'agissait d'Edgar FAURE, mais de tous les côtés politiques on peut quelquefois avoir des idées qui sont justes. Il avait dit, c'est bien connu : «c'est un grand tort d'avoir raison trop tôt». J'espère de tout cœur que je n'aurai pas un jour à dire que j'avais raison en citant cela, et que j'ai eu tort d'avoir raison trop tôt.

Vous le savez, ce que je veux, c'est construire, au-delà de ce que nous vivons actuellement, dans le cadre d'un équilibre, une grande région qui soit une région forte. Je ne me situe pas dans l'affrontement permanent, je me situe dans la construction. Et c'est pour cela que je dis à nouveau que le Président du Grand Besançon que je suis, avec son exécutif, est toujours d'accord pour mettre en place ce que j'ai proposé le 23 mars 2013 à mes collègues de Dijon, à savoir un pôle métropolitain Dijon-Besançon, ou Besançon-Dijon, qui contribuerait à devenir le squelette économique, culturel, démographique, de notre agglomération et de celle de Dijon, et qui nous permettrait aussi de faire en sorte -et c'est très important- qu'aucun territoire ne soit laissé à l'écart.

Car, effectivement, j'ai eu l'occasion de le dire et je le redis ce soir, la grande Région, ce n'est pas uniquement Besançon et Dijon, c'est l'ensemble des deux territoires bourguignons et franc-comtois qui doivent trouver un plus dans cette organisation. J'attends donc demain avec une certaine impatience pour voir, entendre, le résultat du vote de l'Assemblée Régionale.

Je veux conclure sur quelques éléments essentiels. D'abord, je voudrais vous redire encore une fois que ce que je souhaite, c'est que cette région soit grande, que cette région soit forte, pour que nous construisions ensemble. Et je veux, je demande, -j'insiste-, que l'on arrête de résumer mes interrogations en de pseudo-crispations et en mécontentements. J'ai toujours dit et, je le redis, que nous pouvons construire de belles choses pour cette région. Mais je veux aussi que l'on entende que ce que j'exprime, ce qu'il est de mon devoir d'exprimer, comme Président du Grand Besançon, comme Maire de Besançon, comme élu attaché à l'intérêt régional, l'intérêt de développement de ce territoire, ce n'est pas mon idée personnelle, c'est ce qui fait consensus ici, à 80, 85, 90 %. Ce que je dis là, c'est lorsque je rencontre des militants syndicaux, lorsque je rencontre des militants politiques, lorsque je rencontre les forces économiques : le MEDEF, la CGPME, les professions libérales, les professions de la Justice. Je veux que l'on entende que ce que je dis là, ce que je répète ce soir, ce n'est pas l'idée de FOUSSERET, c'est le sentiment que partage la très grande majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité de celles et de ceux qui vivent dans ces territoires.

Il faut que l'on entende cela. Il faut que l'on entende notre volonté de construire, mais pour construire il faut que chacun se sente reconnu et se sente respecté, et en redisant encore une fois que je crois à la complémentarité de tous nos atouts, et sur la grande force collective de ce nouveau territoire qui est en train de prendre forme.

Je crois aussi à la mise en réseau des villes entre elles, des espaces urbains et ruraux. Car si, effectivement, une région ne sera pas forte avec la seconde grande ville affaiblie, les deux grandes villes que sont Besançon et Dijon ne seraient pas fortes non plus avec, autour d'elles, des territoires ruraux qui seraient affaiblis. C'est l'ensemble des territoires, au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest, en Bourgogne et en Franche-Comté, qui doivent effectivement se développer ensemble. Et c'est comme cela que nous gagnerons.

Voilà ce que je voulais vous dire. J'ai toujours la main tendue au Nord Franche-Comté. Vous le savez, je rencontre les collègues de Belfort, de Montbéliard, qui sont en train de construire un pôle métropolitain et c'est bien. Je leur tends la main pour que nous puissions travailler ensemble, comme je tends aussi la main aux élus bourguignons et dijonnais. Mais le fait de tendre la main, cela ne veut pas dire que l'on n'a pas envie non plus de défendre des positions, surtout lorsque ces positions sont des positions bâties sur l'équilibre.

Je veux rappeler que cette loi doit permettre la mise en place d'un véritable projet de décentralisation, car l'avenir des territoires au XXI<sup>ème</sup> siècle, c'est la décentralisation et ce n'est pas la recentralisation. Il faut que nous travaillions ensemble pour tout le territoire régional, avec deux valeurs essentielles, le respect mutuel et la confiance.

Maintenant, je vais m'arrêter là. Je ne referai pas de commentaire par rapport à cela, parce que je pense que maintenant nous devons travailler. Je pense que mes positions, -j'ose presque dire nos positions- sont assez claires par rapport à ce sujet. Maintenant, il faut travailler et faire en sorte que cet équilibre promis soit un équilibre qui soit réellement réalisé.

On essaie de ne pas faire trop long, Monsieur le Sénateur je vous donne la parole.

**M. Jacques GROSPELLIN** : Merci Monsieur le Maire. Je ferai une intervention en deux temps. Le premier temps, suite à ce que vous nous avez exposé sur le respect, le travail, l'argumentaire et les postures au sein du Conseil Municipal et je voudrais revenir de manière très solennelle sur le dernier Conseil Municipal qui a eu lieu le 12 mai dernier, dans le cadre de la gestion, de l'organisation des débats, de l'application du règlement, qui me conduit bien sûr à émettre quelques remarques et quelques demandes, dont nous souhaitons qu'elles puissent, à un moment, être acceptées.

Vous avez cité Edgar FAURE tout à l'heure, moi je citerai Manuel VALLS, qui disait : «Il y a une reconquête à mener, la République doit redevenir une espérance individuelle et collective». Et de la même manière que vous pouvez compter sur nous, en tout cas, nous serons là pour défendre le territoire. Néanmoins, le 12 mai, dans la conception du débat, avec souvent et parfois des confiscations de paroles, avec des interruptions sans cesse de vos interlocuteurs, avec parfois du mépris ou de l'absence de considération envers certains de mes collègues, certains termes ont été utilisés, en tout cas vis-à-vis du logement. Ce sont des termes qui ne sont pas toujours acceptables, ni politiquement ni humainement. Comme vous, Monsieur le Maire, nous souhaitons la notion de respect. Acceptez la contradiction, acceptez et respectez les Bisontins que nous représentons et nous serons toujours très attentifs en tout cas au respect de toutes ces règles.

En ce qui concerne, dans un deuxième temps, ce débat par média interposé que nous avons vu, lu, dans la presse quotidienne régionale, je ne suis pas en rose pour défendre votre famille politique, car je ne sais plus s'il y a encore une famille politique. Certains disent : «Protégez-moi de mes amis, mes ennemis je m'en charge». J'ai plutôt l'impression que vous devriez dire maintenant : «Protégez-moi tout simplement de mes ennemis». Nous avons l'impression que vos amis politiques ne vous respectent pas. Nous ne souhaitons pas que cette absence de considération se transforme en mépris pour le territoire bisontin. Nous sommes amers : une ancienne collègue à vous, qui a été adjointe pendant longtemps, Marie-Guite DUFAY, fait des choix, vous parlez à un moment d'engagements qui n'ont pas été pris par un ancien DGS. Et pourtant, je me souviens, juste avant les élections régionales, comme vous nous l'avez auréolé, en disant dans ce lieu même, ici, qu'il saurait défendre les intérêts de la Ville de Besançon. Quelle trahison de sa part ! Je vous comprends et je comprends votre amertume. Je me souviens, il y a quelques années, vous disiez Ville de Besançon, Département, Région, toutes à gauche, comment va-t-on pouvoir travailler aussi bien ensemble ? Et en réalité, je crois que vous n'êtes pas loin de regretter lorsque les autres collectivités étaient...

**M. LE MAIRE** : Vous allez peut-être un peu loin.

**M. Jacques GROSPELLIN** : Parce qu'ils vous respectaient, Monsieur le Maire, ils vous respectaient certainement beaucoup plus que ceux qui sont actuellement en charge de ces exécutifs. Personne, bien sûr, ne vous reproche d'intervenir. Ce n'est pas la première fois que des engagements disparaissent. Nous avons le souvenir du Tribunal de Commerce. À ce jour, c'est l'Enseignement Supérieur, l'Environnement. Je crois que cela continue et cela continuera. Cela continuera, j'en suis désolé. Sortir de cette querelle médiatique, je crois que c'est un objectif que vous devons tous avoir aujourd'hui. Il faut travailler pour l'avenir des Bisontins. L'ensemble d'ailleurs des Bisontins sont lassés de cette guerre Besançon-Dijon. On comprend votre défense, c'est bien de les défendre. Nous aussi, nous sommes à vos côtés, mais je crois qu'il faudra passer à autre chose, il ne faudra plus compter sur eux. Il faudra avant tout régler tout cela avec vos amis, parce que ce sont avant tout vos amis. Mais écoutez-nous, comme nous n'avons pas la même conception des choses.

J'aurai deux questions et une remarque. La première question : où en sommes-nous sur le projet institutionnel de communauté avec Dijon ? Vous parlez de pôle métropolitain, j'entends bien que vous épargnez M. REBSAMEN. Je doute fort, et j'espère me tromper, que la présidence de ce pôle métropolitain vous revienne. J'espère de tout mon cœur qu'elle vous revienne, parce que c'est l'intérêt de Besançon, mais c'est aussi l'intérêt de nos deux territoires. Mais vous avez été trahi une fois, deux fois, trois fois, moi j'en suis très inquiet.

Où en sommes-nous sur le projet de communauté urbaine pour le Grand Besançon ? Nous avons échangé quelquefois. Je crois qu'il y a un avenir par rapport à cela. Ce que je voudrais dire, en conclusion, pour ne pas être trop long, c'est gardez votre énergie, développez notre territoire pour les Bisontins, et nous serons à vos côtés.

**M. LE MAIRE :** Merci, Monsieur le Sénateur. Mon énergie, je vous rassure tout de suite, est intacte. Et même, quelquefois, dans l'adversité, mon énergie est décuplée. Alors sur le chapitre de la trahison, on n'aime jamais être trahi par ses amis, mais je crois que de ce côté-là, nous avons chacun les nôtres. Nous n'allons pas faire un concours de celui qui est le plus trahi par ses amis. Vous avez dit «construisons ensemble». Vous avez bien noté quand même, à plusieurs reprises, que ce que je voulais, c'était construire, mais ce n'était pas construire dans la naïveté. Je veux construire dans l'équilibre, pas dans la naïveté. Je ne reviendrai pas sur la trahison.

Maintenant, sur le pôle métropolitain, où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous sommes prêts. J'ai envoyé vers le 21 mars 2016 les projets de statuts à Dijon. Ce n'est pas que je ménage François REBSAMEN, mais il défend les intérêts de sa ville et je défends les intérêts de la mienne. C'est comme cela. Nous avons convenu que nous ferions tout pour que ce pôle métropolitain voie le jour avant juillet 2016 ; nous y sommes. Entre-temps, il y a eu quelques petits épisodes qui n'ont pas facilité la mise en place du pôle métropolitain. Je l'ai dit à la Région et à François REBSAMEN, parce que nous nous parlons, tout de même. Nous ne sommes pas d'accord, mais nous nous parlons. J'ai rencontré dernièrement la Présidente de Région. J'ai dit et vous avez noté, que j'avais salué le courage. J'espère d'ailleurs au passage que, demain, l'ensemble des Républicains voteront unanimement pour que le siège de la Région soit à Besançon. Je sais que certains de vos amis franc-comtois ont dit qu'ils allaient le faire, c'est bien. Pour le reste, je ne suis pas sûr. Nous verrons, et là aussi nous jugerons parce que je pense qu'effectivement il faut que chacun soit clair à ce sujet. La Présidente a aussi dit son intérêt sur le pôle métropolitain. Peut-être serait-il bon d'ailleurs qu'elle prenne l'initiative -je lui proposerai- de réunir les deux Maires pour parler du pôle métropolitain.

Quant à la Communauté urbaine, vous savez ce que j'en pense. La Communauté urbaine, c'est à l'Agglomération d'en décider et ce n'est pas moi qui imposerai de façon autoritaire la Communauté urbaine, même si mon avis par rapport à cela est très clair. Je pense que l'avenir d'un territoire passe effectivement par une Communauté urbaine. Il y a un groupe d'études auquel je participe avec Gabriel BAULIEU, avec des Maires de la périphérie, et nous avons même intégré des maires venant des nombreuses communes qui vont nous rejoindre pour que nous puissions regarder comment tout cela peut se mettre en place. C'est quelque chose de complexe, vous le savez. C'est donc à l'Agglomération, et c'est elle seule qui pourra en décider. Je ne l'imposerai pas, mais je peux vous dire simplement que je suis un fervent défenseur de cette Communauté urbaine. Demain, Dijon risque de passer, peut-être, -ce n'est pas sûr- en Métropole. Nous ne pouvons pas effectivement rester comme nous sommes. Il faut que nous puissions continuer à exister, parce que, quand même, ce qui revient dans l'ensemble des discussions que j'ai avec mes interlocuteurs -je vois beaucoup de monde, et dans tous les milieux politiques, professionnels et socioculturels-, tous me disent cela : «Nous sommes d'accord avec vous». Alors, je leur dis : «Dites-le d'abord». Il ne faut pas que ce soit uniquement moi qui le dise, «dites-le». Et tous, que me disent-ils ? Eh bien que nous avons effectivement beaucoup d'atouts ici. Il y a un fantastique potentiel de talents entre la Bourgogne et la Franche-Comté. À partir du moment où l'on voudra bien accepter que les choses doivent être partagées, il y a un espace de développement incroyable qui s'ouvre devant nous, mais à partir du moment où l'on comprendra qu'il n'y a pas le grand frère et le Petit Poucet. Nous sommes équivalents sur un certain nombre de domaines et complémentaires sur beaucoup d'autres. Je suis donc un fervent partisan de la Communauté urbaine, mais c'est une décision qui appartiendra à l'Agglomération, et démocratiquement le débat aura lieu à l'Agglomération.

**M. Julien ACARD :** Chers collègues, vous vous interrogez sur les motivations de l'exécutif régional -dont je rappelle d'ailleurs qu'il est du même bord politique que vous- à avoir finalement transféré deux Directions à Dijon, celle de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et celle de l'Environnement, contrairement aux promesses qui vous avaient été faites. Je pense pouvoir vous donner un certain nombre d'explications qui ont été en partie relayées par la presse locale. La vérité c'est que Mme DUFAY a une majorité très faible à la Région. J'oserais même dire qu'elle est sous influence de M. PATRIAT. Pour

s'émanciper, Mme DUFAY s'est donc sentie obligée de consulter les groupes d'opposition. Elle a rencontré M. SAUVADET du groupe républicain UDI, et bien sûr, le groupe Front National. Elle s'est entretenue avec la présidente du groupe Front National au sujet du siège de Région, et entre autres, de l'organigramme des différentes directions. La Présidente de groupe -c'est important que tout le monde soit au courant, je pense que c'est le cas, mais je préfère le rappeler- lui a assuré que l'ensemble des 24 élus du groupe Front National, y compris les élus bourguignons, voteraient en faveur du siège bisontin, comme nous l'avons toujours soutenu.

Cette position assurait à Mme DUFAY de ne pas solliciter des arrangements politicards avec les Bourguignons, ce qu'elle a pourtant fait, pour ne pas être accusée de copiner avec le Front National. Maintenant que les Bourguignons ont obtenu ces gages et donc les deux Directions régionales à Dijon, je vous demande d'assumer les conséquences d'une fusion que vous avez soutenue. Je vous avais alerté ici sur les risques, nous y voici.

Enfin Monsieur le Maire, je vais me permettre une dernière remarque. Vous avez à juste titre rappelé la mobilisation des militants socialistes, et d'ailleurs de gauche, bisontins, qui ont porté leurs Conseillers Régionaux à l'Assemblée Régionale. Je le redis, ils sont de votre propre bord politique. Les militants et les électeurs se sentent maintenant «cocufiés». Eh bien, tant mieux ! Cela leur permet de ressentir ce qu'un grand nombre de Français ressentent après avoir voté UMPS. Je vous remercie.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : Je voudrais reprendre à mon compte la citation que vous avez faite tout à l'heure «c'est un grand tort d'avoir raison trop tôt» parce qu'effectivement, je crois que dans cette enceinte, l'opposition -notre Groupe- vous avait prévenu depuis fort longtemps. Lorsque Mme DUFAY s'est précipitée à Dijon pour signer l'accord avec la Bourgogne, nous avons dit et redit que c'était une précipitation dangereuse. On ne parlait alors que de répartition, de responsabilité partagée, de direction des services ici et là : la fameuse organisation en miroir que vous évoquiez tout à l'heure. On parlait également de respect des équilibres, et vous-même, Monsieur le Maire, vous tentiez de nous rassurer, de positiver, pronostiquant alors qu'une grande Région Bourgogne-Franche-Comté redonnerait un élan à nos emplois, et la fameuse Métropole dont vous venez de parler.

Alors, je ne vais pas faire la liste ici de nos déceptions et de nos désillusions, vous l'avez copieusement rappelée tout à l'heure, mais force est de constater que même Mme DUFAY n'avait pas pris la mesure de l'enjeu. Où est cette fameuse région forte et équilibrée qu'elle nous promettait ? Le bilan à N+1 est calamiteux. Les élus de l'opposition -franc-comtois ou autres-, ne sont pas là pour rattraper l'inconséquence de Mme DUFAY. Elle a voulu la fusion, elle doit maintenant l'assumer, c'est-à-dire revoir complètement cette organisation dont l'absence de cohérence fait de Besançon le grand perdant de la fusion. Approuver ce schéma, ce serait non seulement un non-sens économique pour notre Ville, mais ce serait une vraie faute politique. Tous les éléments de la démocratie se passeront à Dijon : Assemblée plénière, réunion de l'assemblée permanente, réunions des commissions, etc. Je voudrais savoir ce que c'est qu'un siège régional où personne ne siège. Si nous voulons sortir par le haut de cette véritable crise, nous devons tous prendre conscience que ce n'est pas en écrivant sur le papier «Besançon, siège de la Bourgogne-Franche-Comté», que nous construirons la grande Région dont nous avons besoin. L'opposition -et je tiens à le rappeler- avait proposé que la Franche-Comté, avec sa façade Est tournée vers la Suisse, son histoire économique et industrielle, soit confortée sur ses deux axes de développement, et que Besançon devienne un pôle économique, européen, et qu'elle garde notamment les directions opérationnelles correspondantes. Créer une région, c'est créer des pôles de dynamisme et il serait temps que Mme DUFAY en prenne conscience et agisse.

**M. LE MAIRE** : Je voudrais tout de même apporter une précision : si effectivement je ne suis pas satisfait sur le fait que les deux Directions partent à Dijon, rappelons tout de même que les services vont rester ici. Il faut que l'on soit clair. On ne peut pas dire que l'on n'a rien obtenu. Je dis que je ne suis pas satisfait, effectivement, sur le départ de la Direction de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, et de la Direction de l'Environnement. Je rappelle quand même, pour l'ensemble de ceux qui nous regardent et pour que la Presse puisse en faire l'écho si elle le souhaite, que nous avons obtenu, parce que nous avons bataillé ferme, Marie-Guite DUFAY et moi-même, que la DREAL soit ici, et entre autres l'ADEME, rappelons-le. Nous avons obtenu que le Rectorat d'Académie avec le Recteur préfigurateur -ce qui n'est

pas rien au niveau de l'Université- soit à Besançon, et que la COMUE soit à Besançon. Le Président, qui a d'ailleurs été élu, est un Président franc-comtois.

Concernant Besançon, capitale culturelle et économique, je rappelle que la Direction de la DIRECCTE est à Besançon, la Direction de l'INSEE aussi, même si j'ai encore quelque chose qui me gratte au fond de la gorge concernant l'INSEE. Donc j'essaie d'être juste. Il faut être juste. Je ne peux pas dire que je suis satisfait, mais je ne peux pas dire non plus que l'on n'a rien obtenu et que l'on s'est fait « couillonner » -excusez-moi l'expression-, ce n'est pas vrai. D'abord, j'espère bien Madame -vous allez peut-être nous le confirmer-, que demain vous allez voter pour que le siège de la Région soit à Besançon. Allez-vous voter pour demain ? *Réponse inaudible.*

Alors, ça, c'est assez incroyable, tout de même ! Écoutez, moi, je rends hommage à des élus comme M. SAUVADET qui, au moins, vont jusqu'au bout de leur cohérence. Oui, quand même ! Parce que vous n'êtes pas d'accord, et là vous souhaitez que le siège de la Région ne soit pas à Besançon. Alors, là, en matière de cohérence, vous êtes vraiment très, très forte, parce que ne pas voter après ce que vous venez de dire, c'est là incohérent. Que vous ne soyez pas satisfaite, comme moi, surtout, mais j'insiste là-dessus, on ne peut pas dire que l'on n'a rien obtenu. Le fait que le Rectorat de l'Académie soit ici, le fait que l'Agence Régionale de Santé soit également partagée ici, le fait qu'en matière de formation professionnelle, de carte des formations, tout cela soit à Besançon, que la COMUE soit à Besançon, arrêtons de dire que nous n'avons rien ! Simplement, ce sur quoi j'interviens, c'est qu'il y a deux Directions qui devaient être là, et qui effectivement ne le sont plus, et je vais demander des explications.

Il y a d'autres combats à mener que je vais mener. Il y a le combat de l'Agence Régionale de la Biodiversité, si la Loi lui permet de voir le jour. Des engagements ont été pris, j'espère qu'ils seront respectés, entre autre même un engagement de François REBSAMEN concernant le fait qu'elle soit à Besançon. Il y a demain l'avenir du CROUS, le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. Où sera-t-il ? Il y a encore des combats à mener. Je dis simplement, Madame COMTE-DELEUZE, ce que j'ai déjà dit : combatif, mais pas naïf, ou pas naïf mais combatif. Sur ce point précis, je ne suis pas en accord avec les décisions qui ont été prises, mais je ne peux vous laisser dire -c'est trop facile- qu'il n'y aura rien à Besançon, parce que c'est faux.

Quand on parle de Directions, ce sont des Directions qui partent là-bas. Mais le personnel, qui est ici à Besançon et qui s'occupe de l'Enseignement et de la Recherche va rester ici. Ce sont les Directions qui vont partir à Dijon. Et en plus, le nec plus ultra, c'est quand vous me dites que je me suis fait avoir, mais que vous ne voulez pas voter. Si vous ne votez pas là, vous votez pour que le siège soit à Dijon. Là, quand même, vous faites très très fort ! Je vous redonne la parole, puisque vous voulez la reprendre.

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : Je voudrais juste rajouter un mot parce que vous n'avez pas tout à fait restitué mes propos.

**M. LE MAIRE** : Je vous ai posé une question, je vous ai demandé si vous alliez voter demain, et vous m'avez dit «non».

**Mme Catherine COMTE-DELEUZE** : J'ai dit que je ne pouvais pas voter un schéma aussi incohérent.

**M. LE MAIRE** : Mais Madame COMTE-DELEUZE, dans la vie, il faut prendre des décisions. Demain, la question, c'est : on est pour ou contre le siège à Besançon. On ne peut pas dire : «Cela ne me plaît pas, je ne vote pas». Non, non, attendez, ce ne sont pas des attitudes responsables. Moi, je vous le dis, je salue l'attitude des élus républicains qui voteront pour que le siège soit à Besançon demain. Je le salue. Dans la vie, lorsque l'on est un politique, il faut décider. Moi, je souhaite qu'on vote ce schéma, même s'il ne me convient pas totalement. Écoutez Madame COMTE-DELEUZE, quand vous dites que cela ne sert à rien que le siège soit ici, là aussi quelque part il faut arrêter. Parce que si tout avait été à Dijon, que n'aurions-nous pas entendu ?

Je pense et je dis que la Présidente a pris une décision courageuse qui n'a pas été facile. Parce que, quand on dit que le siège sera à Besançon, qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire, Madame COMTE-DELEUZE, si vous m'écoutez et si vous me regardez, que la capitale administrative sera à Dijon avec, effectivement, la Préfecture, le SGAR et les Finances Publiques, mais que la capitale politique, là où siège la Présidente de Région, là où elle recevra, là où se fera le gros du travail politique sera à Besançon et que Besançon sera la capitale politique, qu'elle sera aussi la capitale universitaire puisqu'il y a aussi le Rectorat et la COMUE. Cela il faut quand même l'accepter, même si effectivement, je l'ai dit et je n'ai pas mâché mes mots -parce que je n'ai pas deux visages-, je dis que je ne suis pas d'accord sur ce qui a été fait là mais je pense quand même que l'on ne peut pas dire non plus que l'on n'a rien eu. Parce que dire que l'on n'a rien eu, premièrement c'est faux, et deuxièmement cela devient des propos politiques, voire politiciens. Mais je ne suis pas satisfait à 100 %.

**M. Philippe GONON** : Vous l'avez dit justement, vous avez raison, ce n'est pas trop tôt. Aujourd'hui, maintenant, vous avez raison, nous sommes en train de perdre une bataille. Si l'on s'en tient aux faits, simplement aux faits, sans aucune polémique, le Service Etudes INSEE : à Dijon ; le Tribunal de Commerce spécialisé : à Dijon. Aujourd'hui, deux Directions régionales partent à Dijon. D'ailleurs, je me pose une question sur le nombre de Directions régionales qui sont affectées à Dijon. Il y avait un relatif équilibre, et maintenant, nous sommes à 18 contre 11, quelque chose comme cela.

**M. LE MAIRE** : Ce sont 17 contre 12. Reconnaissez, quand même, qu'il y a plus de monde à Dijon qu'à Besançon.

**M. Philippe GONON** : Il y a 52 élus contre 48. Non, mais je ne polémiquais pas là-dessus. J'essaie d'énumérer des choses qui sont très factuelles. Sur le siège, très honnêtement, c'est une peur, une inquiétude que l'on veut exprimer en disant que cela risque, comme beaucoup d'autres décisions, d'être un siège croupion. Je crois que L'Est Républicain a titré «une coquille vide». Alors «coquille vide» est peut-être plus diplomatique. Moi, je dis que j'ai peur. Quand on va en réunion aujourd'hui au Conseil Régional, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de bureaux et de couloirs vides.

Sur les nominations récentes, je suis choqué par la nomination de la Présidente du Massif jurassien qui est une Bourguignonne. Je suis choqué par le remplacement de M. Denis SOMMER, Vice-président à l'Économie par un Bourguignon encore une fois. Je suis choqué, je ne vous le cache pas, par cet article dans lequel j'ai appris que l'ancien Directeur Général des Services de la Ville de Besançon défendait une position qui est, à mes yeux, indéfendable. Qui est ce Conseiller Régional qui défend l'indéfendable ? C'est un Bisontin. Cela me semble quand même très inquiétant. Je pense que cela suffit. Nous avons fait avec vous, depuis longtemps nous sommes derrière vous, nous avons fait des motions, des pétitions, des déclarations dans la presse. Je pense qu'aujourd'hui nous devons entrer en résistance dynamique et active.

J'accuse François REBSAMEN d'organiser le pillage de la Franche-Comté, j'accuse Marie-Guite DUFAY d'être la complice active de ce pillage et j'ai envie de vous proposer des mesures extrêmement dynamiques. La première, c'est d'aller demain, au Conseil Régional, tous, les 55 élus de Besançon, avec écharpes, écussons, etc. et de dire à nos homologues à Dijon tout le mécontentement que nous avons dans cette actuelle répartition.

Je demande ensuite d'organiser une conférence de presse à Dijon tout de suite derrière, pour exprimer notre point de vue. Je propose également qu'à la suite de cette conférence de presse, nous descendions dans la rue de la Liberté et de la place Darcy pour expliquer aux citoyens dijonnais notre position. Et je demande ici au Député présent, M. ALAUZET, qu'il dépose une proposition de loi visant à établir un équilibre entre la répartition des pouvoirs dans les anciennes régions et les nouvelles régions.

Je pense que nous sommes à un moment critique de cette fusion. Je pense que la survie de notre territoire est en train de se jouer, et je pense que le temps de la mobilisation, derrière vous si vous le souhaitez, est venu, et le temps de l'unité est venu. Ceux qui prendront aujourd'hui la responsabilité de se taire, ceux qui prendront aujourd'hui la responsabilité de ne pas bouger, nous pourrions et nous devrions, demain, les accuser de crime territorial. C'est en tout cas comme cela que l'histoire les jugera.



**M. LE MAIRE** : Écoutez, Monsieur GONON, je crois que, s'il y en a un à qui l'on ne peut pas reprocher de s'être tu, c'est quand même moi. Alors je vais vous dire, je suis dans le dialogue et la construction de réponses. Je ne suis pas dans la manifestation, car aller là-bas on sait très bien que cela ne sert à rien si ce n'est qu'à se faire plaisir et avoir une photo. Ce n'est pas cela. J'attends, par exemple, que vos amis demain votent au minimum pour Besançon. Parce que, faute de quoi, tout ce que vous dites, cela ne tient absolument pas la route ! Donc moi je veux vous redire quand même qu'effectivement vous ne me reprochez rien. Heureusement que vous ne me reprochez rien, parce que je crois que j'ai fait le boulot.

Vous dites qu'il faut faire une proposition de loi pour qu'il y ait l'équilibre. La Loi est déjà faite, et je vais vous expliquer comment elle est faite. La Loi telle qu'elle est faite dit que tout ne peut pas être dans le même siège, au même endroit. Savez-vous pourquoi ? Je vous l'ai déjà dit. Vous ne le savez plus ! Eh bien, je vais vous dire : le Maire de Besançon était à l'époque le 1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France. À l'époque, avec mon Cabinet, avec l'Agglomération, avec les services de la Ville, nous avons fait des propositions à l'Association des Maires des Grandes Villes de France, présidée par Jean-Luc MOUDENC et dont André ROSSINOT est le secrétaire général, pour que l'on puisse introduire dans la Loi le principe de dissociation. Ce n'était pas prévu à l'origine. N'étant pas parlementaire, je suis intervenu auprès d'Olivier DUSSOPT, rapporteur de la Loi, pour qu'on la modifie dans un amendement qui a été présenté par la courageuse Maire de Rennes, Nathalie APPÉRÉ -je dis courageuse, car elle a actuellement beaucoup de soucis-. Désormais, dans la Loi, il y a cette chose importante qui dit que sauf si une majorité des trois cinquièmes s'y oppose, on ne peut pas tout mettre au même niveau entre la capitale politique et la capitale administrative.

Prenez acte tout de même, qu'à ce niveau-là, je me suis battu pour cela, comme je me suis battu aussi avec les mêmes pour faire en sorte que, bien que n'ayant pas 250 000 habitants, nous pourrions, si nous le souhaitions, avant 2020, à partir du moment où nous avons les compétences, devenir une Communauté urbaine. Là aussi, je ne suis pas parlementaire et je ne le regrette pas. Il y a eu l'amendement REBSAMEN qui disait qu'à 250 000 habitants on pouvait être Communauté urbaine, ce qui a été fait. Il y a l'amendement FOUSSERET : si l'on a moins de 250 000 habitants, mais que l'on avait auparavant le statut de capitale régionale, on peut le devenir. Donc, la Loi a été changée, il ne faut pas revenir là-dessus.

Maintenant, je crois que nous avons montré notre mécontentement. Nous avons montré le fait que nous n'étions pas d'accord, et moi je continue à travailler. Je vais donner un certain nombre de sujets sur lesquels je travaille. J'espère que je serai entendu. Quand vous dites que vous n'êtes pas d'accord, c'est très bien de le dire, mais je ne laisserai jamais dire qu'il n'y a rien. Je ne laisserai jamais dire qu'il n'y a rien et je ne laisserai jamais dire que Besançon est en train de se vider, parce qu'effectivement le meilleur moyen pour que les investisseurs n'aient pas envie de venir à Besançon, c'est que nous-mêmes nous disions que Besançon est en train de se vider. Ce n'est pas le cas ! Il y a plein de talents. Nous allons inaugurer, la semaine prochaine je crois, Témis Science et le Laboratoire FEMTO. Nous avons tout de même à Besançon le plus grand laboratoire des sciences de l'ingénieur, catégorie A+, avec 750 chercheurs à Besançon.

Je pense qu'il serait complètement suicidaire de développer l'idée selon laquelle il n'y aurait plus rien ici et que tout part à Dijon. Ce serait se tirer des rafales de balles dans les pieds. Dire que nous ne sommes pas satisfaits, il faut le faire, c'est une chose. Mais dire qu'il n'y a rien, ce n'est pas juste en plus ! Je vous ai donné la Direction du Travail, de l'Économie, de la Formation, de l'Éducation, les collèges, les lycées, l'Université avec la COMUE, le Rectorat de la grande académie, ici. Demain, je l'espère, le CROUS et autres, et peut-être, je l'espère aussi, s'il y en a une, l'Agence de la Biodiversité. Je pense que l'on ne peut pas dire que ce ne soit rien. Mais, de grâce, j'accepte votre main tendue, travaillons ensemble, mais ne travaillons pas ensemble à dévaloriser notre ville. Ne travaillons pas ensemble à dévaloriser notre territoire.

Simplement, comme tous les groupes se sont exprimés, je vous passe la parole Monsieur CROIZIER, mais je ne sais plus dans quel groupe vous êtes. Pas le même, mais je ne sais pas, c'est compliqué chez vous, j'ai du mal à suivre. Très bien, je vous passe la parole volontiers, mais après on ne va pas continuer...

**M. Laurent CROIZIER** : Monsieur FOUSSERET, c'est très simple. On peut travailler ensemble tout en gardant sa propre sensibilité. Vous en avez la preuve ce soir.

**M. LE MAIRE** : Bien sûr ! Et je vais vous dire que je peux rester globalement solidaire de Marie-Guite DUFAY tout en ayant un avis différent avec elle sur certains sujets.

**M. Laurent CROIZIER** : Je voulais simplement signifier : mettons-nous du côté des habitants de la Bourgogne et de la Franche-Comté, et voyons en quoi en est réduite la fusion des régions, aujourd'hui. C'est finalement pour moi un combat politique qui s'opère à l'intérieur d'un même clan. Je ne vais pas revenir sur les promesses de campagne et les beaux discours qui, malheureusement, ont séduit les Franc-Comtois, mais vous l'avez dit tout à l'heure, vous l'avez rappelé et c'est juste, parce que vous l'entendez autant que moi : la colère gronde. Et ne pas la sentir, ne pas la voir, pour la Présidente de Région, pour moi cela relève de la faute grave.

Vous rendez-vous compte, quand même, Monsieur FOUSSERET -et ce n'est pas un reproche- que Besançon n'arrive plus à dialoguer avec Mme DUFAY et que l'on est contraint de communiquer au travers de la presse ?

**M. LE MAIRE** : Non !

**M. Laurent CROIZIER** : Écoutez, je vois M. LEUBA qui produit un communiqué de presse et je vous vois aussi produire un communiqué de presse. Donc cela démontre bien quelque part une impossibilité de dialogue. Laissez-moi terminer et vous me répondrez après.

Je voulais vous rejoindre sur la responsabilité des élus régionaux qui vous ont répondu. Je voulais les citer parce que je voulais que les Bisontins aient leurs noms en tête : Mlle AEBISCHER, M. AYACHE, M. HAKKAR et M. BARDI. Que pouvait-on attendre de la part de quatre apparatchiks ? Est-ce que l'on attendait de l'émancipation et du courage politique ? Eh bien, je crois que l'on en a la confirmation et que l'on est servi. J'ai peur que l'on se trompe. Si, au premier abord, j'étais plutôt satisfait d'entendre que le siège de la Région serait à Besançon, j'ai vite déchanté en lisant les rectifications. J'ai bien peur, effectivement, que ce ne soit qu'une coquille vide. Dans un communiqué, j'ai fait un petit mot, mais qui est volontaire, parce que je crois qu'à un moment donné il faut dire les choses telles qu'elles sont. Pour moi, c'est plutôt un placard pour une Présidente de Région aussi encombrant qu'inutile, à qui l'on offre un bureau et une boîte à lettres.

Alors, osons dire, et moi je le dis ce soir, que Mme DUFAY a troqué son poste de Présidente de Région et accepté d'être sous la tutelle de son premier Vice-Président qui est le Secrétaire de la Fédération PS de Bourgogne, qui tire toutes les ficelles. Alors, après l'épisode REBSAMEN, ici nous avons la confirmation que, lorsqu'il s'agit d'enjeux de pouvoir, vos amis socialistes à la Région sont plus prompts à défendre leurs propres intérêts que ceux des citoyens et à se servir plutôt que servir. C'est dur, mais c'est vraiment ce que je pense et je tenais à le dire ce soir.

**M. LE MAIRE** : Mais vous avez tout à fait le droit de le dire. Je ne veux pas redire ce que j'ai dit plusieurs fois. Concernant Mme DUFAY, quand vous dites qu'il faut parler entre nous, j'étais encore jusqu'à 23 h hier soir avec elle. On discute, quand même. Et puis, surtout, on discute avec les gens, comme vous, j'imagine. On discute avec les gens et on fait remonter les inquiétudes. Oui, on discute et on va continuer à discuter, on va continuer à travailler.

Mais je vous le redis, Monsieur CROIZIER, arrêtez de tout tirer vers le bas. Qu'il y ait des difficultés, d'accord, que l'on ne soit pas d'accord, OK. On ne tire pas tout vers le bas, on veut positiver ce qui est positif. Vous savez, la vraie honnêteté, qu'est-ce que c'est ? Parce que moi, je pourrais dire que tout va bien. Je vous trouverais des arguments pour dire que tout va bien. La vraie honnêteté, c'est de dire que ces choses-là sont bien ; je vous l'ai dit, on a la DREAL, la DIRECCTE, une partie de l'INSEE, la moitié de l'ARS, l'Université, la COMUE, et j'espère que l'on aura d'autres choses. Mais l'honnêteté, c'est aussi dire qu'il y a des choses qui ne vont pas. Effectivement, je savais qu'en disant cela vous alliez tous me faire un peu de politique là-dessus en disant : «Regardez, ils vous ont trahi». Globalement, quand même, on reste solidaire, mais il y a des choses que l'on va améliorer. Je constate une chose : je ne sais pas ce que vos amis vont faire demain, peut-être comme ceux de Mme COMTE-DELEUZE, mais je pense que ce n'est pas raisonnable, parce qu'ils jouent contre leur camp. Et je le redis, M. SAUVADET fait comme il veut, mais je salue l'attitude de M. JOYANDET. J'espère d'ailleurs que Mme BRANGET votera également demain. Entre parenthèses, si elle qui veut être candidate à la députation ne votait pas, elle aurait une tendance suicidaire affirmée... C'est vrai. Oui, vous êtes MODEM. C'est compliqué.

Alors, vous dites qu'il n'y a pas de dialogue avec la Présidente, mais je n'ai pas le sentiment qu'il y a beaucoup de dialogue entre Alain JOYANDET et François SAUVADET là-dessus.

Allez, je ne rentre pas là-dedans. Je passe la parole à Thibaut BIZE et Éric ALAUZET et je clos le débat là-dessus, tout le monde aura pu s'exprimer.

**M. Thibaut BIZE** : Merci. Malheureusement, c'est seulement aujourd'hui que l'on voit la justification qui a mené notre combat contre la loi de fusion des régions et la loi de la réorganisation des territoires de la République. Je pense qu'à un moment, la question n'est pas la question de Mme DUFAY ou de M. SAUVADET, mais c'est que l'on a permis, à travers une réforme territoriale, de réorganiser un certain nombre de choses en encourageant le phénomène de métropolisation. Et c'était pour cette raison que l'on s'y était fermement opposé. Après, on ne va pas défusionner les régions aujourd'hui et on n'en a pas le pouvoir.

Ce que je constate aujourd'hui, c'est qu'il y a un certain nombre de discours contradictoires. Je me rappelle des engagements qui avaient été pris par l'exécutif régional sur la démocratie participative, notamment l'élaboration participative d'un plan de mandat. Je demande à ce que la même démarche soit effectuée sur la réorganisation des services dans notre région. Aujourd'hui, un certain nombre de dispositifs existent, il suffirait simplement de les saisir. Nous avons déjà interpellé le CESER avec mon groupe politique, parce que la loi NOTRe entraîne un certain nombre de déplacements de services, mais pas que des services. Il y a aussi des entreprises et des associations qui sont en train de se réorganiser et nous avons demandé un moratoire sur ces questions auprès du CESER, pour pouvoir étudier correctement ces choses et ces mouvements. Aujourd'hui, il existe aussi des conférences territoriales de l'action publique. À quoi servent-elles si elles ne sont pas saisies pour étudier justement ces questions de transfert de Directions à l'intérieur de la Région ?

Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est d'être cohérent avec ce qui avait dit, de consulter tous les acteurs locaux des collectivités et les citoyens pour pouvoir réorganiser de la manière la plus démocratique et la plus profitable qu'il soit à l'ensemble du territoire, au service de tous les Bourguignons et Franc-Comtois.

**M. LE MAIRE** : Monsieur le Député, il faut faire une loi nouvelle.

**M. Éric ALAUZET** : Elle est faite, vous l'avez dit, Monsieur le Maire. Merci. C'est vrai que la politique, c'est souvent une mise en scène. Et là, on a véritablement assisté à un drame shakespearien. Cela s'est même terminé par un crime. C'est terrible ! Mais je crois qu'en la matière nous avons tout de même intérêt à être un peu pondérés et objectifs. Il ne faut pas se priver de faire des critiques. Vous le savez, c'est difficile lorsque l'on s'adresse à son propre camp. Le Maire vient de le faire, il l'avait fait auparavant. Je l'ai fait également. Nous ne nous sommes pas privés de nous élever sur l'affaire du Tribunal de Commerce, sur le service Etudes des bureaux de l'INSEE, sur Pôle Emploi. On l'a encore fait, effectivement, sur la Direction de l'Environnement ou encore de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Mais qu'est-ce que la réalité ? C'est aussi que le siège de la Région est à Besançon. Et je peux vous dire, pour avoir assisté à une réunion entre parlementaires dont la presse s'est fait l'écho il y a quelques semaines à Paris, que quand je suis ressorti de cette réunion il y a un mois, j'étais vraiment très pessimiste sur l'implantation du siège de la Région. Et il y a eu un gros travail de fait et du courage, disons-le, de la Présidente de la Région pour que cela puisse se faire.

À côté de cela, je vous rappelle que sur les 8 Directions de l'État, il y en a 3 à Besançon, et 5 à Dijon. Vous regarderez sur l'ensemble des autres grandes régions, parce que la compétition des territoires et des villes est malheureusement une réalité, si la répartition est de cette nature-là ; je ne le crois pas. Je crois que c'est la seule région où cet équilibre se fait de façon aussi, je ne dirai pas «satisfaisante», mais si cela aurait pu être 4-4, c'est 3-5. Sur les Directions, il y a effectivement des frustrations, mais pour les deux grandes compétences principales de la Région que sont l'éducation et la formation professionnelle, le siège de la Région est à Besançon, comme l'économie, qui est une compétence majeure, vous en conviendrez. Donc franchement parler de coquille vide n'est ni juste ni très utile. Encore une fois, je comprends bien la mise en scène, mais je ne crois pas que ce soit ce que nos concitoyens attendent.

Et encore une fois, le Maire l'a dit tout à l'heure dans son intervention sur la décentralisation et je crois que Jacques GROSPERRIN l'a dit aussi, à la fin de l'histoire, c'est sur nos ressources, sur nos capacités, qu'il faudra compter. Quand on voit des villes comme Grenoble ou Metz qui n'ont jamais eu le statut de capitale, aujourd'hui, ce sont des villes qui n'ont pas à rougir de leur statut.

Je termine sur la loi. Elle est faite, Philippe GONON, et j'y avais d'ailleurs œuvré en collaboration avec le Maire et la Présidente de Région, tout au début, avant les amendements que le Maire a cités, un autre amendement qui consistait à dire que le siège de la Région n'était pas obligatoirement dans la ville de Préfecture. Au début, ce n'était pas le cas, on allait tout droit et automatiquement vers le positionnement de ces deux instances dans la même ville. Cela a permis, ensuite, que l'on avance progressivement. On ne va pas modifier la loi maintenant, elle est faite et l'on essaie d'en tirer le meilleur parti. Je fais le constat, évidemment, qu'on le veuille ou non, que la compétition entre les territoires est malheureusement là, et nous sommes obligés de faire avec. Nous avons tous envie de plus de collaboration, essayons d'œuvrer en ce sens et, surtout, de ne pas nous résigner. Surtout, comptons sur nos propres forces.

**M. LE MAIRE :** Je crois que nous nous sommes largement exprimés. De toute façon, il est 18 h 05, nous n'avons pas commencé le premier sujet et il y a 100 rapports. Après, vous ne viendrez pas vous plaindre que cela va vite. Je vous repasse la parole, mais j'ai remarqué d'ailleurs dans un certain nombre de villes désormais, des villes tenues par vos amis, comme à Bordeaux -j'ai vu cela à la télé l'autre jour-, sont très vigilantes sur le temps de parole et au-delà de cinq minutes le Maire coupe la parole. Et ce ne sont pas des villes de gauche, mais je pense que c'est peut-être quelque chose à faire. Il ne faut pas que certains monopolisent la parole, parce que, après, des sujets vont aller trop vite. Je vous passe la parole mais on va revenir peut-être là-dessus.

**M. Laurent CROIZIER :** Excusez-moi de rallonger un peu le Conseil Municipal, mais je ne pouvais pas rester muet après les propos que j'ai entendus de la part de M. ALAUZET. Il faut rester pondéré. Mme DUFAY est courageuse, etc.

**M. LE MAIRE :** Oui, c'est vrai.

**M. Laurent CROIZIER :** Ma première question est : M. ALAUZET serait-il en campagne ? C'est la première question que je pose et c'est une vraie question.

**M. LE MAIRE :** D'autres sont en campagne, ici.

**M. Laurent CROIZIER :** Monsieur ALAUZET, si vous n'étiez pas resté pondéré, peut-être que nous n'en serions pas là. À l'avenir, soyez un peu moins pondéré, je pense que ce sera peut-être mieux pour Besançon.

**M. LE MAIRE** : Quand vous dites que M. ALAUZET est en campagne, je ne suis pas sûr qu'il soit le seul dans cette salle, entre autres vous et je vais vous répéter ce qu'avait dit Robert SCHWINT et que certains ont déjà entendu : «Quand on est élu, le lendemain de son élection on rentre déjà en campagne». Donc effectivement ça fait déjà quatre ans que M. ALAUZET est en campagne. Le seul qui le ne soit pas aujourd'hui, c'est moi. Je ne suis pas en campagne, j'agis.

Je crois que nous nous sommes maintenant largement exprimés. Au fait, vous m'aviez dit que vous étiez MODEM, mais l'autre jour j'ai cru voir que vous souteniez Alain JUPPÉ, non ? Un jour, vous me ferez un cours particulier pour que je comprenne, pas ici, mais en sortant, autour d'un pot. Vous m'expliquerez parce que j'avoue que je ne comprends plus».